



AIKIDO RYU

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du Vendredi 26 Juin 2026

*Sur un effectif de **43** licenciés, nous étions **15** présents pour assister à l'assemblée générale.*

Les points à l'ordre du jour :

- 1- Rapport moral du président.
- 2- Rapport sportif.
- 3- Rapport du trésorier.
- 4- Rapport des professeurs.
- 5- Objectifs de la prochaine saison.
- 6- Questions diverses.
- 7- Élection des membres du bureau.

Préambule du président :

Le club fête ses 20 ans d'existence. Le président énumère quelques dates essentielles de sa création.

1- Rapport moral du président

Introduction :

Le nombre d'adhérents à l'Aïkido Ryu se monte à **43** contre **44** l'année dernière.

Pour information, la section « Seniors » comporte **12** adhérents et la section « Enfants » compte **05** adhérents. (**26 adultes**)

3^{ème} club de Côte d'or (*après Aïkido Jo de Mirande et Aïkido Fontaine les Dijon*)

Affiliations :

Le club est officiellement affilié à la **FFAB** pour la saison **2026-2027** (*attestation*)

La cotisation fédérale FFAB est de **40 €**.

Le prix des licences pour la saison 2026-2027 :

Licence *adulte* passe de 38 € à **45 €** pour les licenciés de cette année.

Licence *enfant* passe de 28 € à **30 €** pour les licenciés de cette année.

Licence *dirigeant* passe de 58 € à **60 €** pour les licenciés de cette année.

Le club était représenté par Gilbert à la dernière assemblée générale **du Comité Interdépartemental (CID)** qui s'est déroulé le 13 Septembre 2025 dernier à Nolay.

L'intégralité du bureau a été reconduite.

C. Masset reste Président du CID.

Administratif :

ATTENTION : La licence en tant qu'assurance a une durée de validité jusqu'au **15 Octobre**. Il est demandé à chacun de faire diligence pour donner un dossier complet d'inscription à la rentrée prochaine.

Rappel : Le certificat médical n'est toujours plus obligatoire sauf que la FFAB a maintenu les dispositions actuelles. Le certificat médical est donc valable **3 saisons**. Au début de la 4ème, le certificat **doit être renouvelé**. L'adhérent doit également remplir le questionnaire de santé qui lui est remis dès la rentrée. A noter que la date du certificat médical sera mentionnée sur le bulletin d'adhésion.

Le certificat médical pour les mineurs n'est plus obligatoire. A la place, les parents doivent remplir un questionnaire santé/certificat.

Assurance : L'assemblée générale autorise le président à poursuivre avec la MAÏF (340,28 €). Ce contrat présente l'avantage de couvrir les débutants qui font des essais. Il est à noter l'augmentation significative du prix de cette assurance.

Nous avons l'agrément **ANCV** pour les chèques-vacances et les coupons-sport : En conséquence, il est possible de payer la cotisation du club pour la saison 2026-2027 en coupons-sport et chèques-vacances.

La fédération donne des recommandations sur **le sexisme** sur les tatamis.

Le gouvernement conserve la mise en place du **Pass' Sport**, aide pour les enfants de **50 €**. Il est toutefois intéressant de noter que ce Pass' Sport n'est valable que pour les enfants de 14 à 18 ans.

Ville de Talant :

Le président a reçu de la ville de Talant la demande de renouvellement de la convention de mise à disposition des installations sportives. L'assemblée donne pouvoir au président de solliciter le renouvellement de cette convention.

L'association conserve ses créneaux horaires (*Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi*)

Il est à noter que le créneau du **Jeudi soir** est toujours disponible de **20h à 22h**.

Il est rappelé par la mairie de Talant que les horaires indiqués pour les créneaux répondent à l'entrée dans le gymnase et non au début du cours en terme d'assurance et de responsabilité.

Le salon des seniors a eu lieu cette année au mois d'Avril sur 2 jours. L'Aïkido Ryu était présent avec un stand et a distribué une vingtaine de prospectus.

Le club sera présent au salon « Talant Loisirs » qui se déroulera le **Dimanche 06 Septembre 2026** à Marie-Thérèse EYQUEM de **10h à 18h**. Le club y tiendra un stand. Il n'y aura pas démonstration cette année.

L'assemblée autorise également le président à solliciter une subvention (500 €) auprès de la ville de Talant. ***L'Aïkido Ryu remercie la ville de Talant pour la subvention versée cette année encore.***

Infos diverses :

Romain a participé à **Festi Pop** de Daix, en **Juin**. Seulement quelques personnes se sont présentées. Cette expérience ne sera surement pas reconduite l'année prochaine.

Cette année encore, l'Aïkido Ryu participera au **Grand Dèj** le **13 Septembre 2026** de **10h à 17h** au Parc de la Toison d'Or. Il est à noter que la participation est payante (24 €)

Les armes sont revendues par le club au prix de **99,50 €** (*Kit complet Budofight - 3 armes + étui*)

2- Rapports sportifs des professeurs

La saison 2025-2026 a été une bonne année. Une meilleure régularité a été remarquée chez **les adultes**. La session du mercredi reste un peu plus calme que les autres.

Les échanges effectués avec les différents clubs se révèlent extrêmement intéressants et restent à reconduire.

Les passages de ceintures ont été plus compliqués cette année, dû peut-être à l'élévation des grades. Tous ont tout de même été réussis dans les trois catégories.

Pendant les vacances scolaires, la pratique de l'aïkido de manière intergénérationnelle a été reconduite. Il est à noter que la pratique de 2 heures pour les seniors semble difficile à suivre ce qui explique le peu d'implication des seniors pendant ces sessions. En réflexion, ces créneaux pourraient prendre la forme de 45 minutes de cours Adulte + 45 minutes de cours Seniors + temps convivial.

Pour **la section senior**, (*une douzaine*) il est constaté encore cette année une excellente assiduité et une bonne ambiance comme pour les adultes. Le bilan reste très positif. Il est à noter énormément d'échange et de bonnes relations. Le professeur exprime ses félicitations pour les différents passages de grades tous positifs. Les seniors passeront leurs ceintures noires (**DAN**) en deux temps : Un passage devant un jury (*Professeur et/ou extérieur*) puis un par la rédaction d'un dossier qui passe devant une commission technique du GHAAN.

Il a été organisé une découverte de l'aïkido à une association de Talant (*Les aînés de Talant*). Il en résulte une inscription sûre pour l'année 2026-2027.

Le club remercie aussi **Marc Lamirault** et **Barbara Zaragoza** pour toutes leurs interventions dans l'enseignement de l'aïkido chez les seniors.

Romain, professeur attitré, exprime plus de facilités pendant **les cours enfants** suite au départ de certains trouble-fête. Année annoncée par le professeur comme une bonne année en terme de pratique, il remarque quand même que les passages de ceintures stressent énormément l'ensemble des pratiquants. Le club remercie fortement les différentes personnes pour l'aide apportée pendant ces cours. (*05 enfants dans la section*). 2 enfants devraient passer sur les cours adultes. Rappel, les enfants sont accueillis à partir de 8 ans.

3- Rapport financier

Le club cotise au CID à hauteur de **30 €**.

La cotisation fédérale FFAB est de **40 €**.

L'année se finit avec un solde positif de **348,88 €**.

Le club a toujours **un livret bleu** au nom du club avec un versement cette année de **500 €**.

Il est suggéré cette année d'amortir la hausse des prix des licences en augmentant les cotisations du club. L'IBAN va être diffusé aux adhérents pour faciliter les différents paiements de cotisation.

Le bilan est approuvé par l'AG à l'unanimité.

4- Perspectives pour l'année prochaine 26-27

Le **06 Septembre 2026** le salon « Talant loisirs » aura lieu **de 10h-18h** :

Il n'y aura pas de démonstration.

Le **13 Septembre 2026** le Grand Dèj. aura lieu **de 10h-18h**.

Les cours adultes commenceront le **07 Septembre 2026**, les cours enfants le **09 Septembre 2026** et les cours séniors le **10 Septembre 2026**.

Le créneau du Jeudi est proposé pour la révision des passages de grades à partir d'Avril.

Christophe ALOISIO 4^{ème} DAN animera un stage à Saint-Etienne les **14 et 15 Novembre 2026**. Il est a noté que ce stage sera validant (*National*).

Christophe ALOISIO 4^{ème} DAN animera un stage à Talant les **23 et 24 Janvier 2027**. Il est a noté que ce stage sera validant (*National*).

Des interclubs avec les club d'Epirey et celui de Mirande seront reconduits à une date à convenir.

5- Questions diverses

Il est demandé de rajouter sur le site un flyer pour représenter l'aïkido pour les trois sections (*Adulte-Enfant-Senior*) ainsi que la nomenclature Seniors.

Un compte Instagram a été créé. Il reste à consolider son utilisation et son remplissage régulier.

Le lexique « maison » interne au club, demandé par Christophe a été rédigé et reste à être vérifié pour diffusion. Le club remercie **Romain Lopez** pour ses efforts.

Le prix des inscriptions au club Aïkido Ryu Talant pour la saison 2026-2027 :

Cours *adulte* **105 € - 140 € - 160 €** (1, 2 et 3 cours)

Cours *enfant* **85 €**

Cours *senior* **90 €**

Site Internet www.aikido-ryu-talant.webnode.fr

Arnaud gère le site avec un travail incroyable sur la nomenclature en vidéo ainsi que les passages de grades (*Codes nécessaires*).

Le club maintient ses **remerciements** envers Arnaud pour son investissement dans la conception et l'entretien du site.

Il est à noter que la bande passante sur le site est limitée et a engendré une coupure en Juin lors de la visualisation des passages de grades. Il est décidé de prendre un abonnement de 3,9 € par mois, 45 € par an.

Suite à l'annulation de la sortie organisée en Juin 2026 (*Canicule*), une sortie pour fêter les 20 ans du club sera organisée **courant Septembre 2026**.

Une démonstration sera organisée fin Décembre 2026 par les trois pôles du club.

6- Renouvellement des membres du bureau

À l'issue du vote à main levée, ont été désignés à l'unanimité comme membres du bureau :

Président : Gilbert ALOISIO.

Vice-président : Christophe ALOISIO.

Trésorier : Christophe ALOISIO.

Secrétaire : Antoine AUDOIN.

Membres du Comité ou conseil d'administration :

Romain LOPEZ, Arnaud LAGREZE, David MARTINS,

Jérôme POULEAU,

Bruno DUBOIS (*Membre d'honneur*)

La séance s'est clôturée le **Vendredi 26 Juin 2026 à 21H12.**